

REGLEMENT du trophée Nord Picardie 2011

Article 1 – Organisation

Conformément à l'orientation prise par le comité directeur du 11 Décembre 2010, les ASK, Soissons, Hainaut, KC Beauvaisis et Scuderia de Berck, organisent le « Trophée Nord Picardie 2011 ». Ce Trophée se déroulera, en 4 courses, sur les circuits de Bucy le Long , Rouvignies, Rochy Condé et Berck sur Mer.

Ce Trophée est organisé conformément aux règlements sportif et technique FFSA, au présent règlement général et au règlement particulier « course club sur une journée » présenté pour chaque épreuve par chaque ASK organisatrice.

L'ASK se réserve le droit de bloquer le nombre d'inscrits par catégories même en cas de regroupement par rapport à la capacité de la piste. Pour l'organisation de la journée du samedi, le licencié intéressé se mettra en relation avec la piste accueillant la manifestation et pourra trouver les informations recherchées sur le site de la CRK dont l'adresse est : CRK-NP.COM

Article 2 – Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence « entraînement » ou « compétition » en cours de validité ou d'une licence à la journée « course club » délivrée sur place par l'organisateur (se présenter avec un certificat médical) et aux pilotes licenciés d'un pays de l'UE ou assimilé.

Le droit d'engagement est fixé à 45 € par épreuve, réglé au plus tard quinze jours avant l'épreuve ou 120€ pour les quatre épreuves réglées au plus tard quinze jours avant la première épreuve (pour mémoire, Soissons). Il est possible de faire deux chèques d'un montant de 60€ pour une inscription pour les quatre épreuves. En cas d'inscription le jour même ou la veille, le montant de l'inscription est fixé à 60€.

Les chèques, libellés à l'ordre de la CRK Nord Picardie, seront à adresser à l'ASK organisatrice dans le cadre d'une participation de type course par course, ou à Madame STOUDER pour une participation au Trophée. (les 4 épreuves)

Tous les pilotes présents lors d'une course, marqueront les points correspondant à leur place, y compris les pilotes extérieurs à la CRK Picardie

Article 3 – Catégories admises

a) Catégories fédérales : MiniKart - Minime - Cadet - Nationale– KZ125 – KZ125 Gentleman - KF2 - Open

b) Coupes de marque : Rotax Max – Rotax Max Master - X30 – DD2

Le regroupement de catégories pourra être possible en fonction d'un minimum de pilotes par catégories.

Article 4 – Places de départ et trame de déroulement d'une épreuve.

Une première séance d'essai de 10 minutes sera suivie d'une deuxième séance d'essai plus courte de 5 minutes. A la fin de cette deuxième séance les chronos réalisés détermineront l'ordre de départ de la première manche de qualification qui se déroulera sur une distance de 10 Kms. La deuxième manche qualificative de 10 Kms débutera dans l'ordre d'arrivée de la première manche qualificative. Pour terminer, la finale de 14 Kms débutera en fonction de l'ordre d'arrivée de la deuxième manche de qualification.

Article 5 – Déroulement d'une épreuve et Horaire

Conformément au règlement particulier de l'épreuve

Article 6 – Classement d'une journée

L'ordre d'arrivée de la Finale déterminera seul le classement de la journée

Article 7 – Classement général du Trophée

Le classement de la Finale de chaque épreuve donnera lieu à l'attribution des points suivants.

50 points au premier	20 points au 6 ^{ème}	10 points au 11 ^{ème}
40 points au 2 ^{ème}	18 points au 7 ^{ème}	8 points au 12 ^{ème}
32 points au 3 ^{ème}	16 points au 8 ^{ème}	6 points au 13 ^{ème}
26 points au 4 ^{ème}	14 points au 9 ^{ème}	4 points au 14 ^{ème}
22 points au 5 ^{ème}	12 points au 10 ^{ème}	3 points à partir du 15 ^{ème}

Chaque pilote totalise les points obtenus lors de la finale.

Pour le résultat final le classement de 3 courses sur 4 sera pris en considération Il y aura donc retrait du plus mauvais résultat ou possibilité d'absence sur une épreuve.

En cas d'ex æquo, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places et ainsi de suite.

S'il existe encore des ex æquo le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Le pilote ayant participé aux 4 courses bénéficiera de 20 points supplémentaires.

Le pilote faisant l'objet d'un rapport avec exclusion sur une épreuve ne comptabilisera aucun point sur cette journée ce résultat ne pourra être pris comme journée à décompter.

Article 8 – Pneus

A l'issue de la deuxième séance d'essai, les pneumatiques slick seront marqués pour la totalité de la journée.

Les pneus pluie pour les catégories les autorisant seront en gestion libre dans la limite du règlement national.

Article 9 – Dotation

Dotation par journée : Une coupe ou trophée sera remis aux 3 premiers de chaque catégorie.

Dotation finale : Coupes, lors de la remise des prix de la CRK Nord Picardie.

Pour avoir le droit à cette dotation, 2 conditions sont indispensables :

- a) Avoir participé au 4 journées, ou s'être inscrit au trophée.
- b) Etre présent à la remise des prix